

الغرفة القومية لصانعي ووكلاء السيارات  
Chambre syndicale des concessionnaires et des  
Constructeurs automobiles



Tunis le 16 décembre 2019

A L'Aimable Attention de Monsieur  
Le Ministre du Tourisme et de l'Artisanat

Objet : Approvisionnement du secteur touristique en matériels roulants

Monsieur le Ministre,

Suite à notre réunion du mardi 10 décembre, nous tenons à vous remercier pour l'accueil et votre écoute. Nous souhaitons vous réitérer notre grande inquiétude par rapport à la demande de certains membres de la FTAV de les autoriser à importer des matériels roulants usagés.

A cet effet, la Chambre Syndicale des Concessionnaires et Constructeurs des Matériels Roulants souhaite, en tant que structure regroupant l'ensemble des importateurs et des fabricants locaux de la gamme complète des véhicules routiers, se propose d'apporter les éclaircissements suivants :

- En ce qui concerne les bus touristiques, il ya lieu de rappeler que les trois fabricants locaux sont en mesure, comme à l'accoutumée, de présenter une offre quantitative et qualitative conforme aux exigences du secteur touristique (400 bus par an, livrables dans les délais) et particulièrement compétitive par rapport à l'offre internationale pour les mêmes produits neufs (25% moins chers que le Maroc et 50% moins chers que l'Europe).

**UTICA**

- Pour les bus usages, il importe de signaler que compte tenu de la qualité du carburant mis en vente en Tunisie, la seule offre disponible à l'étranger porte sur des bus dont l'âge dépasse quinze ans étant donné que les dernières immatriculations en Europe des moteurs conformes à la norme euro 3 (compatible avec les carburants actuellement disponibles en Tunisie) remonte à 2005, sachant que depuis cette date la norme adoptée pour les immatriculations est l'euro 4. En conséquence, l'importation des bus usages dans ces conditions risque de compromettre d'avantage la sécurité routière, sans parler de la détérioration des conditions de transport.
- Concernant les mini bus, les voitures de transfert et les voitures tout terrain, il y a lieu de signaler que toutes les marques de différentes origines sont représentées en Tunisie, offrant une large gamme de modèles répondant aux sévères exigences du secteur touristique en matière de confort et de sécurité et à des prix compétitifs comparativement à ce qui est offert aux marchés touristiques concurrents.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, nous vous remercions, Monsieur le Ministre pour votre attention et appui et nous vous prions de croire, en l'expression de nos salutations les plus distinguées.

**Ibrahim Debache**

**Président de la Chambre Syndicale des  
Concessionnaires et des Constructeurs Automobiles**

